

Si le premier ministre (M. Diefenbaker) avait donné suite à l'idée que le gouvernement, croyons-nous, avait d'abord de prendre le matin des jours ordinaires de séance et de gêner ainsi les délibérations des comités, et je pense avec mon chef que les comités qui essaient actuellement de siéger en même temps sont trop nombreux pour que le Parlement s'acquitte bien de son rôle, nous nous serions joints aux députés qui siègent à notre droite et à votre gauche, monsieur l'Orateur, pour combattre la motion, mais je ne crois pas que nos amis aient justifié leur refus de siéger le samedi.

Je conviens avec le leader de la Chambre, —et c'est bien le seul point sur lequel nous soyons d'accord,—que nous devrions passer quelque temps dans nos circonscriptions, si nous voulons représenter comme il convient nos commettants au Parlement. J'estime que si les séances du samedi doivent nous permettre d'étudier certains des crédits des ministères, elles se justifient par là même. Mais je ne crois pas que le Parlement soit diminué parce que tous les 265 députés ne sont pas présents pour l'examen, mettons, des crédits du ministère des Pêcheries. Je veux tout simplement donner un exemple et je ne considère pas ce ministère comme étant moins important que d'autres.

Pour accomplir notre devoir, il ne faut pas nécessairement que nous soyons tous présents lorsque le comité des subsides étudie les crédits d'un ministère après l'autre. Il faut une division du travail, cette expression étant entendue dans son sens classique. Je trouve parfaitement convenable que la Chambre siège désormais les samedis pour l'examen des crédits. J'espère que le gouvernement ne cherchera pas à présenter autre chose les samedis car autrement, ce serait un abus, par rapport à ce qui nous est actuellement demandé. Je n'ai pas l'impression qu'on a réussi à réfuter la thèse du gouvernement.

Je souscris à une autre assertion du leader de la Chambre, qui, de façon indirecte et implicite, a loué la façon dont MM. St-Laurent et Harris menaient les travaux de la Chambre du temps où ils étaient chargés de diriger la Chambre. En lisant les remarques qu'il a faites au sujet de la session de 1957, l'honorable député verra qu'il leur a fait un beau compliment, mais je ne puis en faire autant à son endroit, je le crains. A mon avis, le leader de la Chambre est encore, en esprit, de ce côté-ci de la Chambre. Il provoque bien trop. Il fait tout son possible pour faire obstruction aux travaux du gouvernement. Jeune député, je dis à ce très vieux député de bien comprendre qu'il a gagné deux élections, qu'il siège maintenant du côté ministériel, qu'il est le leader de la

Chambre, et donc qu'il devrait tenter de se montrer conciliant pour que la Chambre prenne des dispositions de nature à expédier ses affaires...

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Pickersgill: J'ai la parole, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable député? Veut-il dire que je devrais lui donner certains des travaux publics dont il a fourni la liste récemment?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne pense pas de la même manière que l'honorable député. Je parlais simplement de l'ordre des travaux de la Chambre. Je n'estime pas qu'il faille mélanger l'examen des questions dont la Chambre est saisie et les travaux de la Chambre. Nous serions en bien meilleure posture, me semble-t-il, s'il y avait un peu plus de conciliation, d'organisation, de méthode, et de prévoyance dans l'ordre des travaux de la Chambre que cela n'a été le cas. Je le répète,—un peu à contre-cœur, car même si je reconnais être novice dans l'opposition, j'aimerais m'opposer au gouvernement,—en cette occasion, me semble-t-il, la raison pour laquelle on demande à la Chambre de siéger le samedi est bien fondée.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Winch: Monsieur l'Orateur, moi aussi, je voudrais pouvoir retourner dans ma circonscription. Moi aussi, je voudrais avoir l'occasion de voir ma femme, mes trois enfants et mes cinq petits-enfants. Quand je me suis présenté en vue de devenir député à la Chambre des communes du Canada, je voulais m'y occuper de ce qui intéresse les programmes du pays, ses recettes et ses dépenses et les mesures législatives. Si je connais mes commettants,—et je crois les connaître,—je suis porté à penser que ceux qui m'ont élu s'attendent que, lorsque je prends la parole à la Chambre ou dans les comités, je sais un peu de quoi il retourne.

M. Pallett: Alors, vous feriez mieux de vous mettre au travail!

M. Winch: Le ministre des Travaux publics (M. Green) a déjà signalé le nombre d'heures de séances de la Chambre. Bien qu'on n'ait pas insisté là-dessus, on a dit qu'un grand nombre de députés consacrent aussi beaucoup de temps chaque semaine aux séances des comités. On peut évidemment parler des questions dont la Chambre ou les comités sont saisis, sans pour cela faire de recherches, sans étudier ni réfléchir sur les questions